

CONVENTION DE DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES/ EUROPEENS, BOURDONS ET GUEPES

ENTRE LES SOUSSIGNES:

Madame Béatrice LEROND, maire de la commune de Pleine Sève, domicilié pour la circonstance à la Mairie -5 Allée de la mairie 76460 PLEINE SEVE dûment habilité par délibération du 26/05/2020, ci-après désignée commune de Pleine Sève

d'une part,

ET

Monsieur VARIN Johan, auto-entreprise ENTEX 76 GF, domicilié au 609 rue de l'école – 76450 OURVILLE EN CAUX, ci-après désignée ENTEX 76 GF.

D'autre part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles ENTEX 76 GF interviendra dans le cadre de sa mission.

Article 1 – OBJET DE LA CONVENTION

Tous les nids d'hyménoptères (frelons asiatiques, frelons européens, bourdons et guêpes) sont visés par la présente convention.

Article 2 – ACCORD PREALABLE DE LA COLLECTIVITE

Dans tous les cas, l'intervention sera menée et exécutée par un référent d' ENTEX 76 GF après accord préalable d'un représentant de la commune de Pleine Sève

A cet effet, Madame Béatrice LEROND est désigné en qualité de référent communal de la commune de Pleine Sève

Article 3 – MODALITES D'EXECUTION DE LA CONVENTION

La société ENTEX 76 GF met tous les moyens techniques (perche, paintball) qui sont à sa disposition pour la destruction des nids d'hyménoptères.

En cas d'intervention sur un lieu public, ENTEX 76 GF pourra être appelée à solliciter l'aide des services techniques de la commune pour établir un périmètre de sécurité indispensable.

Les destructions se feront uniquement chez les particuliers ayant expressément fait la demande d'une intervention auprès de la commune de Pleine Sève, ou dans les lieux publics sur demande de l'autorité communale.

Comme le prévoit le protocole de destruction mis en place par ENTEX 76 GF, l'intervention se fera dans les 24h suivants la demande, y compris samedi, dimanche et jours fériés par un biocide agréé.

Article 4 – MODALITES FINANCIERES

La commune de Pleine Sève a décidé, par délibération N°2020/34 du 04/12/2020, de participer au coût de la destruction des nids de frelons européens/bourdons/guêpes sur le domaine privé, à hauteur de 50 % et pour les frelons asiatiques à 100%.

Cette aide est accordée dans le but de réduire le coût de destruction à la charge du particulier.

Destruction mécanique: pour les nids de faible diamètre et d'accès facile, la destruction sans utilisation d'insecticide est à privilégier.

Destruction chimique: L'opérateur devra utiliser un biocide autorisé, se conformer aux conditions réglementaires en vigueur et aux indications du fabricant (étiquetage).

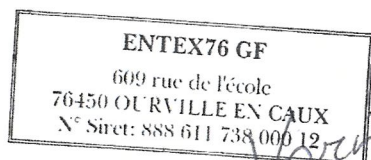
Afin de limiter les risques d'empoisonnement secondaires, le décrochage du nid, si cela est possible, se fera le jour même après l'action de l'insecticide. Une fois le nid décroché de son support, il sera transporté dans un réceptacle hermétiquement fermé, puis détruit par un procédé évitant la dispersion dans l'environnement de l'insecticide injecté dans le nid.

Obligation de résultat: La prestation de destruction de nids d'hyménoptères à une obligation de résultat. Cet échec obligera l'opérateur à procéder à une nouvelle destruction à ses frais.

Fait à Pleine Sève, le 03/07/2025,
En deux exemplaires

VARIN Johan, ENTEX 76 GF

La Maire, Béatrice LEROND





ENTEX 76
07.61.92.28.97

Tarifs 2025

Mairie conventionnée

Nid entre 0 et 5 mètres: 60 €

42 € si c'est du frelon asiatique (60€ - 30% pris en charge par le département).
60 € si c'est de la guêpe ou frelon européen.

Nid entre 5 et 10 mètres: 90 €

63 € si c'est du frelon asiatique (90€ - 30% pris en charge par le département).
90 € si c'est de la guêpe ou frelon européen.

Nid supérieur à 10 mètres: 140 €*

110 € si c'est du frelon asiatique (140€ - 30€ pris en charge par le département).
140 € si c'est de la guêpe ou frelon européen.

Si un second nid est à détruire lors de la même intervention et sur la même propriété, 50% de remise sera effectué sur le deuxième.

20 € pour une simple reconnaissance.

* dans la limite de la faisabilité technique avec la perche / paintball / escalade.